INSCRIPTIONS AU TRANSPORT SCOLAIRE

À PARTIR DU COLLÈGE





Par internet sur le site : www.sylvia.sddv.fr

À l'agence commerciale Sylvia, à la gare SNCF de Saint-Dié-Des-Vosges

Les inscriptions aux transports scolaires sont ouvertes à partir du **27 mai 2024.**

Cette démarche est obligatoire pour tous les élèves scolarisés (y compris pour les élèves déjà inscrits les années précédentes).

Pour les ayants-droits : plus tôt l'inscription est faite, moins cher est l'abonnement Inscription validée avant le 14 juillet 2024 Inscription validée entre le 14 juillet et le 15 août 2024 Inscription validée à partir du 16 août 2024 94 € 104 €

E PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Comment inscrire ou réinscrire son (ses) enfant(s)?

Faire l'inscription en ligne sur le site internet www.sylvia.sddv.fr sur la page « Boutique en ligne ». Si vous possédez déjà une carte scolaire Syllabe, il est important de ne pas refaire une nouvelle demande de carte, auquel cas votre demande ne pourra être traitée.

Vous avez déjà une carte scolaire Syllabe?



1/ Munissez-vous du numéro de votre carte scolaire Syllabe.

2/ Allez sur la boutique en ligne et remplissez un formulaire « Renouvellement d'inscription scolaire ».

Vous n'avez pas encore de carte scolaire Syllabe?

1/ Munissez-vous d'une photo, d'une pièce d'identité (carte d'identité, livret de famille, etc.) et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

2/ Allez sur la boutique en ligne et faites une « Demande de carte scolaire ».

3/ Complétez vos coordonnées. Un e-mail d'enregistrement de la demande vous est envoyé. Utilisez le lien fourni dans l'e-mail et remplissez le formulaire.

Renseignez les informations demandées et suivez les étapes.

Une fois votre demande envoyée, vous recevrez un e-mail de confirmation.

Attention, c'est la date de réception de cet e-mail qui fera foi pour définir le tarif à payer, même si votre demande est refusée pour dossier incomplet ou erroné.

Vous devez dès maintenant recharger le Pass scolaire annuel 2024/2025 sur votre carte en allant sur la boutique en ligne ou à l'agence commerciale Sylvia.

Dès paiement, vous recevrez la preuve de réinscription (par courrier ou directement à l'agence commerciale Sylvia, selon le mode choisi lors de l'inscription).

Une fois votre numéro de carte reçu par e-mail, vous pourrez acheter votre Pass scolaire annuel 2024/2025 sur la boutique en ligne ou à l'agence commerciale Sylvia.

Dès paiement, vous recevrez votre carte Syllabe (par courrier ou directement à l'agence commerciale Sylvia, selon le mode choisi lors de l'inscription).

Si l'élève est en garde alternée et a besoin de 2 transports : le parent qui fait la demande paie l'abonnement, et le second parent se verra délivrer une seconde carte gratuitement.



Ma carte de transport scolaire

Deux moyens de paiement : sur la boutique en ligne ou à l'agence commerciale Sylvia. En cas de perte ou de vol de la carte, un duplicata payant (5 euros) est à faire à l'agence commerciale Sylvia.



Retrouvez ici toutes les informations dont vous avez besoin!
www.sylvia.sddv.fr
www.sylvia.sddv.fr
@5ylvia.rransport
Saint-Dis Apglomiration









N E

INSCRIPTIONS AU TRANSPORT SCOLAIRE



MATERNELLE/PRIMAIRE

INSCRIPTIONS OUVERTES À PARTIR DU 27 MAI 2024

Les inscriptions aux transports scolaires sont ouvertes à partir du 27 mai 2024. Cette démarche est obligatoire pour tous les élèves scolarisés (y compris pour les élèves déjà inscrits les années précédentes).



Comment inscrire son (ses) enfant(s)?

Faire l'inscription en ligne sur le site internet www.sylvia.sddv.fr sur la page «Boutique en ligne».

- 1/ Munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- 2/ Allez sur la boutique en ligne et faites une « Inscription scolaire maternelle et primaire ».
- 3/ Complétez vos coordonnées. Un e-mail d'enregistrement de la demande vous est envoyé. Utilisez le lien fourni dans l'e-mail et remplissez le formulaire.

Renseignez les informations demandées et suivez les étapes pour l'inscription au transport scolaire.

>Si vous avez un autre enfant à inscrire, répétez cette étape en cliquant sur « Inscription scolaire maternelle et primaire ».

Si l'élève est en garde alternée et a besoin de 2 transports : un des deux parents fait la demande, et renseigne le domicile de chaque parent.



Le suivi de l'inscription

Lorsque votre demande sera acceptée, vous recevrez un e-mail de validation, stipulant que votre carte de transport est prête.

Toutefois, cet e-mail (généré automatiquement) confirmera l'inscription, mais aucune carte ne sera délivrée car votre enfant n'aura pas besoin de carte pour emprunter le transport scolaire.













